



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Janvier 2017

Dans ce document, vous trouverez :

- 1 **Ordre du Jour** 2
- 2 **Ouverture de l'Assemblée Générale**..... 2
- 3 **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale 2016**..... 2
- 4 **Rapport moral de la période du 01/01/16 au 31/12/16**..... 3
 - 4.1 **Activités Fin Saison Précédente de Janvier à Août 2016** 3
 - 4.2 **Activités Début de Saison en cours Sept. à Décembre 2017**..... 3
 - 4.3 **Prochains points marquants** 4
- 5 **Compétitions**..... 4
- 6 **Nouvelle Tenu** 5
- 7 **Division Régionale** 5
- 8 **Matériel** 5
- 9 **Entraînements**..... 6
- 10 **Présentation du Bilan par la trésorière** 6
- 11 **Election des vérificateurs aux comptes** 7
- 12 **Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir** 7
 - 12.1 **Ré-inscriptions pour l'année 2016-2017** 7
 - 12.2 **Journée des sports et de la culture 2016**..... 7
 - 12.3 **DR 2017** 7
 - 12.4 **Inventaire & Matériel** 7
 - 12.5 **Entraînements 2017** 7
- 13 **Présentation du Budget prévisionnel par le président** 8
- 14 **Questions Diverses**..... 8
- 15 **Passage de Progression**..... 8
- 16 **Election du tiers du Bureau** 8
- 17 **Clôture de l'Assemblée Générale** 9

Compagnie des Archers du Roy
 Gestion :
 130 rue sainte Irénée
 01320 Châtillon La Palud
 Siège Social :
 Mairie, Place Robert Marcelpoul
 01500 Ambréru-en-Bugey

Président : Laurent PAVOT
 Tél : 06.12.39.14.90
 Email : president@archers-du-roy.fr

N° Club FFA : 331083
 N° d'agrément DDCS : 011189
 NRNA : W011001620

Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR
 Tél : 06.95.99.29.20
 Email : secretaire@archers-du-roy.fr

www.archers-du-roy.fr



1 **Ordre du Jour**

L'an Deux Mille dix sept, les membres de l'association de la Compagnie des Archers du Roy se sont réunis le 20 Janvier à Ambréru-en-Bugey, sur convocation faite par le bureau afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Allocation de bienvenue du président
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2016 (vote de l'AG)
- Rapport moral de la demi-saison 2016.
- Présentation par le trésorier du bilan des comptes d'exploitation de l'exercice de l'année 2016
- Vote du quibus du trésorier pour sa gestion (vote de l'AG)
- Désignation des vérificateurs aux comptes (vote de l'AG)
- Présentation des objectifs pour le reste de la saison en cours et à venir
- Présentation du budget prévisionnel par le président
- **Démission de Raphaël ROUSSET du poste de trésorier adjoint.**
- **Election d'un nouveau trésorier adjoint pour l'année 2017.**
- **Démission d'Alexandre TRUCHEUR du poste de secrétaire général.**
- **Election d'un nouveau secrétaire général pour l'année 2017.**
- Questions diverses, étude des vœux de membres
- Remise des récompenses
- Conformément aux statuts, renouvellement du tiers du bureau (vote de l'AG). **Les candidats doivent se faire connaître auprès du président ou du secrétaire au plus tard le vendredi 6 Janvier 2017.**
- Clôture de l'Assemblée Générale (vers 19h00)

2 **Ouverture de l'Assemblée Générale**

L'Assemblée générale débute à 18h30.

M. le Président, Laurent PAVOT, ouvre l'AG et remercie les membres de leur présence. Il remercie les volontaires qui ont aidé aux fonctionnements du club tout au long de l'année écoulée. Il souhaite aux archers que la saison 2017 soit aussi bonne que celle qui vient de s'écouler.

3 **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale 2016**

M. le secrétaire des Archers du Roy demande de voter l'approbation.

lière résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance et délibérée, approuve le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de Janvier 2016.

Votants : Qui : 36 Non : 0 Absention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Compagnie des Archers du Roy
 Gestion :
 130 rue sainte Irénée
 01320 Châtillon La Palud
 Siège Social :
 Mairie, Place Robert Marcelpoul
 01500 Ambréru-en-Bugey

Président : Laurent PAVOT
 Tél : 06.12.39.14.90
 Email : president@archers-du-roy.fr

N° Club FFA : 331083
 N° d'agrément DDCS : 011189
 NRNA : W011001620

Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR
 Tél : 06.95.99.29.20
 Email : secretaire@archers-du-roy.fr

www.archers-du-roy.fr

4 Rapport moral de la période du 01/01/16 au 31/12/16

4.1 Activités Fin Saison Précédente de Janvier à Août 2016

Durant les passages de progression, nombreux archers adultes et jeunes ont atteint le niveau de la flèche de bronze. Ce qui signifie qu'ils peuvent aller s'entraîner au terrain à 50m !

La journée de fin de saison a eu lieu le 19 Juin, elle s'est bien passée. Etonnamment peu de viande n'a été mangée alors que la quantité avait été divisée par 2.

L'inventaire de fin de saison à lieu le dernier vendredi du mois de Juin au gymnase. Il faut 8 à 10 personnes pour qu'il soit rapide et réalisé correctement.

Aucun investissement en matériel n'a été effectué. Le club a suffisamment de ressources cette saison.

4.2 Activités Début de Saison en cours Sept. à Décembre 2017

Le jour de reprise pour les archers membres, le Vendredi 1^{er} septembre s'est mal passé puisque le handball avait réservé le créneau horaire. La mairie ne se rappelant plus quel jour nous débutons.

Il sera nécessaire de prendre contact avec leur responsable et la mairie pour éviter ce genre de problèmes.

La fin des inscriptions en septembre s'est assez mal passée cette année. Les saisons précédentes 90% des membres avaient tout rendu (Papier, Argent et Certificat Médical) pour le 30 septembre. Cette saison c'était environ 60% fin septembre puis 90% fin Octobre et 100% fin Novembre !

Nous vous demandons un effort pour la saison prochaine car :

- Si vous vous blessez durant les entraînements, il n'y a aucune prise en charge. La responsabilité incombe au président et au secrétaire. Nous ne vous permettrons pas de tirer après le mois de septembre si cela se reproduit.
- La fédération prélève sa cotisation le 10 Octobre. Si nous n'avons pas la somme prélevée, le club aura des problèmes.

En Décembre, le club a participé une nouvelle fois au Téléthon. Nous remercions une nouvelle fois les volontaires qui ont aidé au bon déroulement de la séance. Beaucoup de jeunes et d'adultes sont venus soutenir le Téléthon, malgré l'impression ressentie, notre stand a récolté environ 150 euros comme l'année dernière.

Nous avons fait part à la mairie :

- des problèmes de sécurité qu'on posé le club de handball alors que le stand était pas encore complètement arrêté;
- Le manque de communication, d'affichage en ville des activités du Téléthon.
- Le manque de cohérence d'avoir une démonstration de Handball à la place d'un agrandissement de la plage horaire dédié au Téléthon.

Tir en Salle Pusignan :

Compagnie des Archers du Roy		N° Club F.F.A. : 331083	
Président :	Laurent PAVOT	N° d'agrément DDCS :	011189
Général :	Tel : 06.12.39.14.90	N°RNA :	W0110015020
130 rue Marie Irénée	Email : president@archers-du-roy.fr	www.archers-du-roy.fr	
01320 Cahillou la Puid			
MARIE Irénée	Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR		
Mairie, Place Robert Marcepoil	Tel : 06.95.93.29.20		
01500 Ambréteu en Buguy	Email : secretaire@archers-du-roy.fr		

- Gaëtan Chevillard 2^{ème} de sa catégorie
- Julia Hurot 2^{ème} de sa catégorie

Tir en Salle Neuville sur Saône :

- Fantin Fabien, 2^{ème}

Tir en Salle Oyoannax (Champ, Dépt.) :

- Bruno Fantin 1^{er} (Champion de l'ain en Tir classique)
- Laurent Pavot : 3^{ème} en pouilles

Tir en Salle Bour-en-Bresse :

- Julia Hurot 3^{ème}
- Bruno Fantin : 3^{ème}

Tir en Salle Montluel :

- Bernard Sommer 2^{ème}

Les jeunes et les adultes doivent faire plus de compétitions.

4.3 Prochains points marquants

Passage de flèches durant les vacances d'Avril.

Le club fera sa journée de fin de saison le 18 Juin

Le club devrait participer au prochain téléthon.

Durant les 2 prochaines saisons, il y a aura une augmentation de 5 euros de la cotisation du club pour compenser la baisse de la subvention mairie. Pour rappel il y a 4 ans, la mairie donnait 900 euros, maintenant elle se situe vers moins de 500 euros. Et doit baisser de moitié d'ici 2 ans.

5 Compétitions

Comme d'habitude, le club est relativement bien représenté durant la période de tir en salle.

Nous incitons les jeunes à participer à 3 compétitions chaque saison pour progresser.

Les compétitions de tir à l'arc sont un pan important de notre activité puisqu'elles permettent de mesurer sa propre progression. D'autre part, ce ne sont absolument pas des examens mais plutôt des rencontres entre archers de la région qui permet avant tout de prendre une part plus importante dans la famille du Tir à l'Arc Français.

Nous espérons aussi que plus de monde se présentent à des compétitions extérieures ainsi des jeunes.

L'essence du tir à l'arc est de le pratiquer à l'extérieur !

Je vous rappelle qu'on peut s'entraîner avec une certaine liberté au terrain extérieur de Château-Gaillard à 30, 50 et 70m dès que la saison le permet.

Compagnie des Archers du Roy		N° Club F.F.A. : 331083	
Président :	Laurent PAVOT	N° d'agrément DDCS :	011189
Général :	Tel : 06.12.39.14.90	N°RNA :	W0110015020
130 rue Marie Irénée	Email : president@archers-du-roy.fr	www.archers-du-roy.fr	
01320 Cahillou la Puid			
MARIE Irénée	Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR		
Mairie, Place Robert Marcepoil	Tel : 06.95.93.29.20		
01500 Ambréteu en Buguy	Email : secretaire@archers-du-roy.fr		



6 Nouvelle Tenue

Une nouvelle tenue du club a été mise en place. Pour rappel il faut voir Laurence pour en acheter une. Les jeunes peuvent acheter que le T-shirt puis un bas noir pour participer à une compétition. Plusieurs clubs nous ont félicités pour notre nouvelle tenue ainsi que pour le titre de Bruno. Pour autant une équipe de division régionale devait se monter cette année mais n'a pas pu se faire car il faut pouvoir inscrire 6 personnes qui doivent être habillées avec la même tenue. Nous espérons qu'il y aura d'autres commandes de votre part. Pour rappel, les débutants en compétition peuvent découvrir la compétition en s'habillant avec une tenue entièrement blanche avant de s'acheter la tenue du club.

7 Division Régionale

Pas d'équipe en Division Régionale cette année. Pour information, il s'agit de tir à 50m avec pour chaque manche, une épreuve de qualification 2x50m (72 flèches) suivie de matches par équipe qui conduisent à un classement par manche. Il y a 3 manches à l'issue desquelles un classement régional est établi, souvent, les manches se déroulent entre début Avril et Début Juin. Les équipes sont formées de 3 ou 4 archers homme ou femme, de n'importe quelle catégorie. Il n'est pas du tout obligatoire que ce soient les mêmes archers qui participent à toutes les manches. Vous pouvez participer à une manche, à 2 ou bien aux 3. Le club prend en charge l'inscription qui n'est pas négociable. J'espère toutefois qu'un certain nombre de séniors pourra s'entraîner cette saison pour que nous puissions y retourner.

8 Matériel

En début d'année le club n'a pas eu à racheter de matériel ce qui représente une bonne économie. Des dragons ont été achetées cette année par les archers débutants afin de les sensibiliser quant à leur importance ainsi que pour disposer d'une dragonne adaptée à sa main. Mise en place de vente de petit matériel à prix coûtant dans le club pour éviter aux archers d'avoir à se déplacer en archerie. Il s'agit essentiellement de matériel d'initiation pour ceux qui viennent d'acquies un arc. Si vous avez des idées d'atelier à proposer, n'hésitez pas à venir nous en faire part, il y a 2 ans, nous avions réalisé un atelier « Régimes de Larc Classique » notamment pour les nombreux archers qui avaient acheté leur arc. Pour ceux qui disposent de leurs propres flèches, le coupe-tube et l'empenneuse peuvent être empruntés au club gratuitement. Ils peuvent également être utilisés sur place le vendredi soir.

Nous rappelons que le prêt de matériel ne peut durer que **2 ans** (arcs + flèches) soit la validation de la flèche bleue

Compagnie des Archers du Roy		N° Club FFA : 331083	
Président :	Laurent PAVOT	N° d'agrément DDCS :	011189
Tel :	06 12 39 14 90	N°RNA :	W011001620
Coordination :		www.archers-du-roy.fr	
130 rue de la Halle Herbe			
01320 Châtillon la Palud			
Membre Social :		Secrétaire :	
Maire, Marc Robert Marcepol		Alexandre TRUCHEUR	
01500 Ambérieu en Bugey		Tel : 06 55 93 29 20	
		Email : secretaire@archers-du-roy.fr	



de progression. Nous vous invitons encore une fois à nous consulter pour l'achat de matériel. Evitez de vous rendre seul dans une archerie et privilégiez le matériel d'occasion moins onéreux et tout aussi performant dans la mesure où il vous correspond bien.

9 Entraînements

- Les séances d'entraînements restent sur les mêmes créneaux :
- mardi de 19h30 à 22h au gymnase Cordier
 - jeudi de 17h00 à 19h30 au gymnase Cordier
 - vendredi de 18h15 à 20h30 au gymnase du Lycée de la Prairie de l'AIN.

Les créneaux horaires dans les gymnases d'Ambérieu étant précédés pour toutes les associations, nous souhaitons qu'il en soit fait bon usage. Notamment, merci de prendre note que l'entraînement du vendredi se termine à 20h15, le matériel étant rangé dans le dernier quart d'heure.

Concernant le gymnase Cordier, il est disponible pour les compétiteurs, soyez nombreux à y aller !

Cette saison, nous ne sommes que 2 entraîneurs, ce qui n'est pas évident. Si certains d'entre vous souhaitent devenir entraîneur. C'est avec plaisir que nous pourrions en reparler. Avec Laurent et les nouveaux critères demandés par la fédération, nous nous occuperions de le former en interne au moins une saison pour minimiser les désillusions.

Pour améliorer le niveau du club, le club a besoin 3 à 4 entraîneurs. Un jour peut-être, nous serons 6 et nous pourrions demander un créneau supplémentaire d'entraînement pour soit avoir plus d'adhérents soit proposer 2 entraînements par semaine aux débutants.

Construction nouveau gymnase.

Un nouveau gymnase va être en construction et peut être démanté. Nous avons été consulté par la mairie pour nos besoins. Nous avons imaginé pouvoir avoir un vrai mur de tir plus large. Malheureusement nous devrions conserver nos pailles existantes car un mur complet coûterait 15 000 euros d'après notre devis.

10 Présentation du Bilan par la trésorière

Bilan des comptes d'exploitation du 01/09/2016 au 31/12/2016

Mme DUBAR, trésorière, présente les comptes d'exploitation et bilan et indique qu'il reste 1442,27 euros pour terminer la saison ce qui devait être bon.

Les vérificateurs aux comptes, Frédéric Boudin et Jean Smokon ont procédé aux contrôles le 13 janvier 2017 sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. Ils ont choisis au hasard des transactions dans le livre de compte et ont constaté que les documents justificatifs existaient et étaient corrects.

Les vérificateurs font remarquer l'excellent travail de la trésorière et l'en remercient car cela facilite la vérification.

21ème résolution :

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne son Quilus, entier et sans réserve, à la trésorière pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Voitants :	Oui : 36	Non : 0	Abstention : 0
Compagnie des Archers du Roy			
Président :	Laurent PAVOT	N° Club FFA :	331083
Tel :	06 12 39 14 90	N° d'agrément DDCS :	011189
Coordination :		N°RNA :	W011001620
130 rue de la Halle Herbe		www.archers-du-roy.fr	
01320 Châtillon la Palud			
Membre Social :		Secrétaire :	
Maire, Marc Robert Marcepol		Alexandre TRUCHEUR	
01500 Ambérieu en Bugey		Tel : 06 55 93 29 20	
		Email : secretaire@archers-du-roy.fr	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

11 Election des vérificateurs aux comptes

Bième résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, décide de nommer Frédérique BOUDIN et Jean SMOKON en qualité de vérificateur aux comptes pour l'exercice budgétaire à venir.

Votants : Oui : 36 Non: 0 Abstention: 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

12 Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir

12.1 Réinscriptions pour l'année 2016-2017

Les réinscriptions au club des Archers du Roy qui ont démarré dès le mois de mai la saison dernière :

- Connaître le nb de places pour débutants
- Savoir si nous participions à la journée des sports
- Essayer de prévoir une organisation pour les 2 groupes de cours
- Simplifier la paperasse de réinscription a globalement permis de gagner du temps et de ne faire aucun oubli.
- En gros 10 places se sont libérées et ont été comblé rapidement.

12.2 Journée des sports et de la culture 2016

La Journée des Sports et de la Culture s'est tenue le 2 septembre 2016 près du Gymnase Cordier mais nous n'y avons pas participé car nous n'avions aucune place disponible.

12.3 DR 2017

Aucune équipe ne sera inscrite pour la saison prochaine. Nous espérons que plusieurs archers seniors pourra s'entraîner afin d'en constituer une en 2018.

12.4 Inventaire & Matériel

Comme tous les ans, les arcs sont mis à niveau et quelques flèches sont achetées pour reformer des lots de 8 flèches. Le dernier vendredi de Juin, au Gymnase de la Plaine de l'Ain (sur le créneau habituel), l'inventaire a lieu avec 8 à 10 membres pour dégresser le travail, réparer de suite ce qui peut l'être.

Les volontaires sont les bienvenus dès 18h15 le Vendredi 24 Juin 18 à 10 personnes permettent de réaliser l'inventaire rapidement.

12.5 Entraînements 2017

Les cours du vendredi seront dispensés par les deux Entraîneur 1 de la FFTA, Laurent Pavot et Alexandre Trucheur.

Compagnie des Archers du Roy		Président : Laurent PAVOT		N° Club FFTA : 331083	
Général :		Tél : 06 12 39 14 90		N° d'agrément DDCS : 011189	
130 rue sainte Bernée		Email : president@archers-du-roy.fr		N°RNA : W011001620	
01320 Chailion-la Palud					
Siège Social :		Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR		www.archers-du-roy.fr	
Marie France Robert Marcelpoul		Tél : 06 55 59 23 20			
01500 Ambréieu en Bugey		Email : secretaire@archers-du-roy.fr			

En Salle :

Les séances d'entraînements restent sur les mêmes créneaux :

- mardi de 19h30 à 22h au gymnase Cordier
- jeudi de 17h00 à 19h30 au gymnase Cordier
- vendredi de 18h15 à 20h30 au gymnase du Lycée de la Plaine de l'Ain.

En Extérieur au terrain de Château-Gaillard dès le mois de Mai :

- mardi de 18h00 à 21h
- jeudi de 17h00 à 21h00
- vendredi de 18h15 à 20h30

13 Présentation du Budget prévisionnel par le président

M. le président présente le budget prévisionnel pour cette saison,

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Recettes	5 000,00€	Dépenses	5 800,00€
Licence & Cotisation	5 000,00€	Achat de matériel	800,00€
Subvention Mairie	0,00€	Communication & site internet	70,00€
Ventes de produits	0,00€	Cotisations Fédérations	2 500,00€
		Assurance	400,00€
		Manifestations	350,00€
		Stage Formation	200,00€
		Petits matériels	680,00€

14 Questions Diverses

Le bureau répond aux questions diverses qui concernent des prédictions concernant les points d'organisation présentés ci-dessus.

15 Passage de Progression

Globalement, les passages de flèches se dérouleront autour des vacances d'Avril.

16 Election du tiers du Bureau

Conformément aux statuts de l'association, le tiers du bureau est renouvelé.

Plus précisément, deux membres du Bureau démissionnent représentant un tiers de l'ensemble.

- Trésorier Adjoint (sortant) : Raphaël Roussel
- Secrétaire Général (sortant) : Alexandre Trucheur

Compagnie des Archers du Roy		Président : Laurent PAVOT		N° Club FFTA : 331083	
Général :		Tél : 06 12 39 14 90		N° d'agrément DDCS : 011189	
130 rue sainte Bernée		Email : president@archers-du-roy.fr		N°RNA : W011001620	
01320 Chailion-la Palud					
Siège Social :		Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR		www.archers-du-roy.fr	
Marie France Robert Marcelpoul		Tél : 06 55 59 23 20			
01500 Ambréieu en Bugey		Email : secretaire@archers-du-roy.fr			

Une seule liste se présente pour remplacer les membres sortant. Elle est composée de :

- Didier Lagros (entrant) : Trésorier Adjoint
- Joël Hurot (entrant) : Secrétaire Général

4ème résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, désigne les membres de l'association présents sur l'unique liste candidate comme étant les nouveaux membres du bureau.

Votants : Oui : 36 Non: 0 Abstention : 0

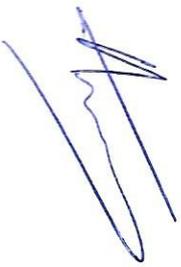
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Laurent PAVOT est désigné par le nouveau bureau pour rester le président de l'association.

17 Clôture de l'Assemblée Générale

19h00, M. le secrétaire remercie encore une fois les membres et clôture l'assemblée générale.

Le Secrétaire Général
Alexandre TRUCHEUR



Le Président
Laurent PAVOT



Compagnie des Archers du Roy
Division I
130 rue Michel Rêve
01330 Châillon sur Roy
Bureaux
Mairie, Place Robert Maréchal
01300 Ambréieu en Bugny

Président : Laurent PAVOT
Tel : 06 32 39 14 00
Email : president@clubarchersduroy.fr
Secrétaire : Alexandre TRUCHEUR
Tel : 06 35 39 29 20
Email : secretaire@clubarchersduroy.fr

N° Club FFVA : 331093
N° d'agrément DDCS : 011189
N°RNA : W011001020
www.archers-du-roy.fr